

REPUBLIQUE FRANCAISE Département l'Aveyron		EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNE DE VERRIERES - 2025-07 Séance du 18 MARS 2025
<i>Afférents</i>	09	<i>L'an deux mil vingt-cinq et le dix-huit mars à 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme MOURIES, Maire.</i>
<i>En exercice</i>	11	
<i>Votants</i>	08	

Présents : Mrs ARGUEL –CHAUCHARD- JEANJEAN-UNAL
Mmes BOYER- CALVI -DUCHESNE- PALUCH

Absents excusés : Mme THARREAU et M. TOURIN

Secrétaire de séance: Mme PALUCH

OBJET : *Approbation du Compte Financier Unique 2024. Budget Commune*

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ARGUEL, 1^{er} Adjoint, délibérant sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 dressé par Monsieur Jérôme MOURIES, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- Lui donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi :

Fonctionnement :

Dépenses : 383 738.84 €
Recettes : 435 962.58 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice : + 52 223.74 € (1)

Investissement :

Dépenses : 223 601.17 €
Recettes : 400 991.81 €
Excédent d'investissement de l'exercice : 177 390.64 € (2)

Restes à réaliser solde 2024 + 21 373.27 € (5)

Résultat de clôture de l'exercice antérieur 2023 :

Fonctionnement : + 158 973.79 € (3)
Investissement : - 246 511.82 € (4)

Résultat de clôture de l'exercice 2024 :

Fonctionnement : (1) + (3) = + 211 197.53 €
Investissement : (2) + (4) + (5) = - 47 747.91 €

Résultat total de 2024 : + 163 449.62 €

- constate pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

- vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur Le Maire se retire au moment du vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le Compte Financier Unique 2024 de la Commune.

Fait et délibéré à VERRIERES, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.



Le MAIRE,
Jérôme MOURIES



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : CFU COMMUNE 2024 DELIBERATION 07 2025 ANNULE ET REMPLACE

Date de décision: 18/03/2025

Date de réception de l'accusé 20/03/2025

de réception :

Numéro de l'acte : 20250318_07TER

Identifiant unique de l'acte : 012-211202916-20250318-20250318_07TER-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Decisions budgetaires

Délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : CFU_21120291600014_2024_D_VDEF.xml (99_BU-012-211202916-20250318-20250318_07TER-BF-1-1_1.xml)

Annexe : PAGE SIGNATURES CFU COMMUNE 2024 .pdf (71_AN-012-211202916-20250318-20250318_07TER-BF-1-1_2.pdf)
PAGE SIGNATURE

Annexe : 07 2025 APPROBATION CFU COMMUNE 2024.doc (70_DE-012-211202916-20250318-20250318_07TER-BF-1-1_3.pdf)
DELIBERATION